

LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 5 JUIN 2019 - N° 2351 - 1,30 €



Cédric VICENTE
directeur

VILLAGE BY CA

LES START-UP AU ZÉNITH!

AMÉNAGEMENT DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Procédures plus courtes,
plus simples et plus soucieuses
de faciliter le rebond des
entrepreneurs.



La loi Pacte aménage les procédures collectives dans un sens favorable aux chefs d'entreprise afin de leur permettre de rebondir plus facilement après une cessation des paiements.

• La liquidation judiciaire simplifiée est étendue à toutes les entreprises réalisant moins de 750 000 euros de chiffre d'affaires et n'employant pas plus de cinq salariés. Jusqu'à présent, cette procédure simplifiée n'était obligatoire que pour les entreprises réalisant moins de 300 000 euros de chiffre d'affaires et n'employant pas plus d'un salarié. Elle était facultative pour les entreprises jusqu'à 750 000 euros de chiffre d'affaires et cinq salariés.

La durée de cette procédure simplifiée sera limitée à six mois pour les plus petites entreprises (les seuils seront fixés par décret) et à un an pour les autres entreprises.

• La procédure de redressement professionnel sans liquidation concerne les entrepreneurs individuels, en cessation des paiements, n'ayant pas de salarié et dont l'actif n'excède pas 5 000 euros. La loi Pacte organise des passerelles vers le rétablissement professionnel dans les procédures de redressement et de liquidation. Avant de décider l'ouverture de telles procédures, le juge devra obligatoirement vérifier si l'entrepreneur peut bénéficier d'un rétablissement professionnel.

La durée de la procédure est limitée à quatre mois, sans possibilité de prorogation, période au cours de laquelle l'entrepreneur conserve le pouvoir de gérer et de disposer de ses biens. Les créanciers ont

deux mois pour déclarer leurs créances. Le juge peut accorder des délais de paiement ou ordonner la suspension des procédures de saisie engagées par les créanciers.

La clôture de la procédure entraîne l'effacement des dettes à l'égard des créanciers déclarés, dettes professionnelles ou personnelles, sauf les dettes de salaires, pensions alimentaires, remboursement des cautions...

• En cas de redressement ou de liquidation judiciaire, il appartient au juge-commissaire de décider du maintien et du niveau de la rémunération de l'entrepreneur ou des dirigeants de l'entreprise. Pour le redressement judiciaire, la loi prévoit désormais que la rémunération est maintenue à son niveau au jour de l'ouverture de la procédure, sauf si le juge-commissaire s'y oppose. C'est la solution déjà en vigueur pour la procédure de sauvegarde. En revanche, pour la liquidation judiciaire, la rémunération demeure décidée par le juge commissaire.

• Enfin, la liquidation judiciaire ne sera plus mentionnée au casier judiciaire de l'entrepreneur individuel. La faillite personnelle et l'interdiction de gérer demeurent cependant mentionnées au casier judiciaire pour une durée de cinq ans.

Référence

Loi PACTE, 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises

Source : INSEE

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

| | EN NIVEAU | ÉVOLUTION ANNUELLE EN % |
|---------|-----------|-------------------------|
| 2017 T3 | 110,78 | + 2,04% |
| 2017 T4 | 111,33 | + 2,22% |
| 2018 T1 | 111,87 | + 2,20% |
| 2018 T2 | 112,59 | + 2,35% |
| 2018 T3 | 113,45 | + 2,41% |
| 2018 T4 | 114,06 | + 2,45% |

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL (baux d'habitation loi Mermaz)

| Trimestre de référence | IRL des loyers | Variation annuelle |
|---------------------------------|----------------|--------------------|
| 3 ^{ème} trimestre 2018 | 128,45 | + 1,57% |
| 4 ^{ème} trimestre 2018 | 129,03 | + 1,74% |
| 1 ^{er} trimestre 2019 | 129,38 | + 1,70% |

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019

| VOITURES | | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
|-----------------------------|------------------|--|----------------------|--|
| Puissance fiscale | Jusqu'à 5 000 km | de 5 001 à 20 000 km | Au-delà de 20 000 km | |
| 3 CV et moins | d x 0,41 | (d x 0,270) + 906 € | d x 0,315 | |
| 4 CV | d x 0,493 | (d x 0,291) + 1 136 € | d x 0,349 | |
| 5 CV | d x 0,543 | (d x 0,305) + 1 188 € | d x 0,364 | |
| 6 CV | d x 0,568 | (d x 0,32) + 1 244 € | d x 0,382 | |
| 7 CV et + | d x 0,595 | (d x 0,337) + 1 288 € | d x 0,401 | |
| VÉLOMOTEURS | | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| Cylindrée | Jusqu'à 2 000 km | de 2 001 à 5 000 km | Au-delà de 5 000 km | |
| Moins de 50 cm ³ | d x 0,269 | (d x 0,063) + 412 € | d x 0,146 | |
| MOTOS | | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| Puissance | Jusqu'à 3 000 km | de 3 001 à 6 000 km | Au-delà de 6 000 km | |
| 1 ou 2 CV | d x 0,338 | (d x 0,084) + 760 € | d x 0,211 | |
| 3, 4 ou 5 CV | d x 0,4 | (d x 0,07) + 989 € | d x 0,235 | |
| Plus de 5 CV | d x 0,518 | (d x 0,067) + 1 351 € | d x 0,292 | |

INDICE DES PRIX

(Base 100 en 2015 à partir de 2016).
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

| | Avril 18 | Avril 19 | augmentation sur un an |
|-------------------|----------|----------|------------------------|
| Indice d'ensemble | 102,88 | 104,22 | + 1,3% |
| Indice hors tabac | 102,64 | 103,76 | + 1,1% |

SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel

2019 : 3 377 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (40 524 €).

SMIC

| | |
|----------------|------------|
| Horaire | 10,03 € |
| Mensuel (35 h) | 1 521,22 € |

VILLAGE BY CA LES START-UP AU ZÉNITH !

Véritable tremplin collaboratif, le Village by CA Aquitaine, a depuis 2 ans accompagné 35 entreprises et contribué à la création de 80 emplois à Bordeaux.

Initié par le groupe Crédit Agricole, le Village by CA Aquitaine a été, dès 2017, l'un des tout premiers à officier en France. Depuis 2 ans, le bilan est plutôt éloquent pour son directeur Cédric Vicente : « Sur les 35 start-up que nous avons accompagnées, seules 2 n'existent plus. Le taux de réussite est quasi global. Nous avons contribué à créer 80 emplois à Bordeaux ». Pour celles et ceux qui l'ignoraient encore, le Village by CA (filiale à 100 % du Crédit Agricole) est un accélérateur de start-up destiné à faire émerger des projets innovants et de nouveaux talents. « Nous accompagnons

les start-up en phase d'accélération durant 2 ans, ce qui signifie qu'elles ont déjà franchi la première étape du lancement et de la création d'entreprise. Nous les accompagnons pour qu'elles prennent leur envol et accélèrent leur business », précise Cédric Vicente, directeur mais appelé « maire du village » ! « Nous aidons ces jeunes entreprises dans la mise en œuvre de leurs solutions et leur réussite commerciale », poursuit-il.

MONTÉE EN PUISSANCE

Les start-up sont sélectionnées via un appel à candidature ou bien au gré des

rencontres ou recommandations par d'autres organismes du type Bordeaux Unitec, Technowest ou bien la Région en direct. « Depuis le début, nous avons examiné 120 projets. Les personnes viennent chez nous car nous avons les réseaux et aussi le maillage territorial du Crédit Agricole (31 Villages by CA en France à ce jour), certains espèrent naturellement que la banque s'engage aussi dans leur capital, ce qui n'est pas forcément le cas », indique Cédric Vicente qui reconnaît depuis quelque temps une montée en puissance qualitative. Il faut dire que le Village by CA est devenu une marque, un label et un gage

LE VILLAGE BY CA EN CHIFFRES :

31 Villages by CA en France, **40 d'ici 2020**,
ouverture bientôt à Biarritz et en Martinique

Espace de 200 m² mis à disposition
par le Crédit Agricole à New York

586 start-up accompagnées en France

275 M€ levés dont **9,9 M€** à Bordeaux

24 start-up accompagnées à Bordeaux

de confiance pour les entreprises. Présent à Las Vegas et au salon Vivattech de Paris avec des stands imposants et très visibles, le Village est un tremplin collaboratif véhiculant une image de sérieux et à la fois « fun ». À Bordeaux, le Village by CA est d'abord et aussi un lieu physique situé dans un immeuble de style cours du XXX-Juillet à proximité des Quinconces, proposant 1 000 m² de bureaux (80 postes de travail) sur 3 niveaux. Des ateliers, conférences ou autres workshops sont ouverts aux start-up ainsi qu'à l'écosystème. Une animation est assurée par un réseau d'experts. Les mises en relation (plus de 350 depuis 2 ans) sont favorisées par un réseau de partenaires et d'entreprises qui s'impliquent dans des start-up officiant dans des secteurs porteurs très divers. « *Quand nous avons démarré, nous fonctionnions avec des promos comme des étudiants. Aujourd'hui, l'arrivée des start-up s'échelonne et notre volonté est de travailler au fil de l'eau et de garder notre flexibilité* », déclare Cédric Vicente. Accueillant une petite vingtaine d'entreprises dans ses locaux, le Village by CA Aquitaine ne s'agrandira pas ni ne poussera les murs ailleurs à Bordeaux ou dans les autres départements, prime à la sélection qualitative. Et pourtant, dans cet environnement français où les start-up n'ont jamais été autant soutenues, la structure est victime de son succès avec des dizaines de jeunes entreprises en liste d'attente.

Vincent ROUSSET

LES START-UP DU VILLAGE

ADN AI - Astéries - Arsenal
Chirurgical - Blacksales - Cibler -
Ekylibre - Corner - Dynamic Screen
- FARI Analytics - Go 4 IoT - Food
Truck Agency - Gloo - Hirundi -
Je pilote mon entreprise - Mimitika
- New Heat - Monali - Oenophanée -
Satelia - Promyze - OXAO - Ubleam
- Sunday - Votremachine.com
(basée à Mont-de-Marsan)





© D.R.

L'EURÊKAPÔLE NOUVEL HORIZON POUR L'INNOVATION

La Technopole Bordeaux Montesquieu de Martillac inaugure Eurêkapôle, son nouveau bâtiment dédié à l'innovation. De nouveaux services pour les entreprises implantées sur le site.

Depuis près de 30 ans, à 20 minutes de Bordeaux sur un site naturel privilégié de 45 hectares aux portes de Martillac, la Technopole Bordeaux Montesquieu accueille des sociétés évoluant dans des secteurs de niche et d'avenir : les écotechnologies, les biotechnologies, la vitiviniculture, ainsi que le numérique-électronique. Depuis sa création en 1990, la Technopole a vu s'implanter des dizaines de laboratoires et entreprises à la pointe du progrès. Pilotée et financée par la Communauté de Communes de Montesquieu, elle dénombre aujourd'hui 100 entreprises et leurs 1 300 salariés. Outre son offre de foncier, la Technopole propose également un dispositif de pépinière-incubateur à destination des créateurs de startup. Pour rester compétitive et attractive, la structure devait se doter d'outils innovants complémentaires afin d'attirer de nouvelles entreprises génératrices d'emplois.

Le nouveau bâtiment Eurêkapôle, entièrement dédié à l'innovation, inauguré demain, ouvre ses portes cette année. Entièrement financé par la Communauté de Communes de Montesquieu pour un montant de 3,7 millions d'euros et

déployant une superficie de 1 663 m², ce projet unique en France offre 4 nouveaux services aux entreprises innovantes implantées sur le site : un fablab de 160 m² (Eurêkafab); un espace de coworking; une plateforme d'expérimentation vigne et vins (produits naturels); une salle blanche à la norme ISO 8 qui verra le jour dans quelques mois également.

UN NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES EN 2021

Une nouvelle étape du développement de la Technopole Bordeaux Montesquieu se profile à horizon 2021 avec une extension de 8 hectares. En effet, le projet Eurêkapôle inclut la construction d'un second bâtiment : le nouveau Centre de Ressources Technopolitain. Cette nouvelle infrastructure, engagée pour un investissement de 9 millions d'euros, va permettre d'enrichir l'accompagnement des entreprises implantées sur le site avec de nouveaux services : des bureaux, des laboratoires, une salle de conférences et un restaurant d'entreprise plus adapté.

Vincent ROUSSET

Une communauté collaborative d'innovation composée de 6 startups (D33D, Exogreen, Interdrones, Kitewinder, Kreaqui, VITAECO) et d'une association (Replay) a été mise en place. Des locaux et des machines sont mis à la disposition des startups en contrepartie d'un crédit temps d'ingénierie ou de conseil, d'accompagnement et de formation au profit de porteurs de projet en phase de test. Le but est de supprimer les barrières de l'innovation.

LA TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU EN CHIFFRES

1990 :

Création de la Technopole

45 hectares de terrains réservés aux entreprises innovantes

- solutions foncières et immobilières
- offre de services dédiés à l'innovation
- accompagnement des porteurs de projet

2019 : 100 entreprises implantées et **1 300 employés** : Merck, RAL Diagnostics, Weiss, Sovivins, Nanotracks, etc...

Projet Eurêkapôle

Juin 2019 : Inauguration du bâtiment Eurêkapôle

1 663 m² de surface totale

160 m² dédiés au fablab

3,7 M€ : montant total de l'investissement pour ce bâtiment

Horizon 2021 : nouveau Centre de Ressources Technopolitain

Extension de **8 hectares** supplémentaires

2020 : Pose de la première pierre

2021 : Inauguration du bâtiment

9 millions d'euros : montant de l'investissement pour cette nouvelle infrastructure

CARNET

Julie Cenatiempo, associée et codirectrice d'Aquinov et de Valuatix, sociétés de conseils en propriété industrielle, et **Ludovic Partyka**, cofondateur de Primobox, spécialisée dans la conception de solutions de dématérialisation et de signature électronique, viennent d'être élus à la présidence du Réseau Entreprendre® Aquitaine. En 2018, ses 140 chefs d'entreprises bénévoles ont accompagné la création ou la reprise de 18 entreprises avec des perspectives de création de 160 emplois directs à trois à cinq ans.



Julie Cenatiempo

40

CHIMIE VERTE DRT CONFORTE SON CIRCUIT DE DISTRIBUTION

Le groupe dacquois DRT (550 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1 350 collaborateurs), spécialisé dans les produits chimiques à partir des dérivés de pin, multiplie les partenariats. Après la signature, en avril, de l'accord avec le groupe européen Azelis pour assurer la distribution de ses dérivés en Europe du Nord, c'est avec Quimidroga, le spécialiste espagnol du secteur, qu'il vient de signer un nouveau contrat. L'objectif : assurer la commercialisation et la distribution en Espagne, au Portugal et en Afrique du Nord, des Acides Gras de son Tall Oil nommé Résinoline® BD 2 (TOFA, Tall Oil Fatty Acids) et du Tall Oil Distillé nommé Résinoline® BD 25-30 (DTO, Distilled Tall Oil). Ce partenariat, effectif à partir du 1^{er} octobre, prolonge une collaboration historique entre DRT et Quimidroga. Les deux entreprises ont, en effet, déjà paraphé un accord de distribution des résines DRT dans la péninsule ibérique, en France et en Turquie pour les marchés des adhésifs, des revêtements et des caoutchoucs.



47

DÉVELOPPEMENT DURABLE CRÉATION D'UNE ÉNERGIE VERTE LOCALE

En rachetant l'usine d'incinération des déchets de Monhus, l'Agglomération d'Agen mise sur un projet plus large de création d'énergie verte locale. L'investissement porte sur 1,6 millions d'euros. Une première tranche de travaux (renouvellement de la grille, aménagement de locaux sociaux, mise en place d'un générateur électriques.) d'un montant de 2,8 millions d'euros, est achevée. La seconde tranche, imposée par le cahier des charges au moment du renouvellement de la délégation de service public et d'un montant de 4 millions d'euros, devra permettre à terme la création d'une énergie verte et locale selon un circuit de valorisation énergétique.

CARNET

Pascale Lasserre-Sergent vient d'être nommée directrice du Village Alzheimer dont l'inauguration est annoncée, à Dax, pour début 2020. Elle était jusqu'ici directrice du centre intercommunal d'action sociale du Pays tarusate, spécialisée en management des organisations sociales et médicales.

24

33

40

47

SERVICES LES CRÈCHES ÉPONYME DÉCROCHENT LE LABEL B CORP

La certification B Corp (Benefit Corporation) n'évoque peut-être pas encore grand-chose pour les parents des enfants des crèches publiques et privées gérées par Éponyme. L'entreprise girondine vient pourtant d'intégrer la communauté mondiale des 2 500 entreprises à but lucratif qui affirment ainsi leur mission sociétale au cœur de leur raison d'être. La certification, créée aux États-Unis en 2006 et importée en France en 2015, évalue les performances sociales et environnementales des entreprises autour de 200 critères : pratiques de gouvernance, engagement environnemental, impact du business model, gestion des communautés (fournisseurs, partenaires...). En devenant la 65^e entreprise certifiée française et la 3^{ème} de Nouvelle-Aquitaine, après l'agence de communication Aggelos à Bordeaux et Lumo, spécialisée dans les énergies renouvelables à La Rochelle, elle se positionne résolument comme actrice de l'économie positive.



24 33 40 47

LA FILIÈRE BOIS AU SALON DE L'AGRICULTURE

Ring de démonstration de machines sur un stand de 2 000 m², avec une structure de 150 m² couverte par une structure en douglas, simulateurs de formation... La filière bois se donne les moyens de réussir son entrée au Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Jusqu'au 10 juin, au parc des expositions de Bordeaux, les acteurs et organisations du public et du privé en partenariat avec les centres de formation du secteur sylvicole y présenteront leurs métiers et les opportunités offertes par le massif forestier de la région. L'objectif : montrer au grand public que le secteur est aujourd'hui source d'emplois et d'innovations où formateurs, étudiants, chercheurs, techniciens et institutions se retrouvent dans un objectif commun de gestion durable.



Le siège d'IDT Biologika à Dessau

33

SANTÉ ANIMALE CEVA RACHÈTE UN LABORATOIRE ALLEMAND

Ceva Santé Animale (1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 5 500 salariés) annonce l'acquisition des activités vaccinales animales et de R&D de la société allemande IDT Biologika GmbH (soit 60 millions de chiffre d'affaires sur les 241 millions d'euros réalisés par le laboratoire). Le groupe libournais, spécialisé dans les médicaments et vaccins pour les animaux d'élevage (ruminants, porcs, volailles) et les animaux de compagnie, table ainsi sur les synergies entre les gammes de vaccins porcins et aviaires des deux laboratoires. Il prévoit également d'investir dans le développement d'un nouveau centre mondial d'innovation porcine sur le site existant d'IDT situé en Allemagne, à Dessau, et à Riems pour IDT Research. L'entreprise allemande qui a développé « les autovaccins et la vaccination orale pour le contrôle des maladies endémiques chez les animaux sauvages et en liberté » permettra également au Girondin d'intégrer à son activité une nouvelle technologie en matière de contrôle de la rage. La transaction, soumise à l'approbation de l'Office fédéral de lutte contre les cartels (Bundeskartellamt), devrait être conclue d'ici le 1^{er} juillet 2019.

40

ÉNERGIE UNE STATION BIO-GNV À SAINT-PIERRE-DU-MONT

L'exploitant et distributeur de gaz naturel pour la mobilité et pour le chauffage DEFA, basé à Saint-Girons (Ariège), s'apprête à aménager une station d'avitaillement en BioGNV (gaz naturel véhicule), destinée aux poids lourds, à côté de la station pour véhicules légers de Saint-Pierre-du-Mont. Cette station publique sera adaptée aux véhicules des transporteurs publics, privés et des collectivités (camions, cars, bennes à ordures...). Elle distribuera du Gaz Naturel Comprimé (GNC) et du BioGNC (biogaz issu de la méthanisation). Un prix à la pompe entre 20 % et 30 % inférieur aux hydrocarbures traditionnels, une autonomie de 500 kilomètres, avec une réduction d'environ 80 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux carburants traditionnels... La formule ne manque pas d'atouts.

24

SANTÉ UNE CONVENTION POUR LA FORME

Le Service de Santé au travail de Périgueux va signer avec l'Institut des rencontres de la forme (Irfo) une convention pour unir leurs forces autour de la prévention santé et la qualité de vie au travail. En effet, l'activité physique a des bienfaits sur la qualité du travail, la diminution de l'absentéisme, l'augmentation de la motivation, la cohésion sociale, la lutte contre le burn-out, l'image interne et externe de l'entreprise.

Le premier événement prévu dans le cadre de cette convention, les rencontres de la forme, est à destination des entreprises et des salariés, mais aussi des collectivités territoriales. Ce temps de Team building, sur une journée ou demi-journée, permettra aux salariés de reconnecter avec leur corps grâce à un temps fort ludique, des échanges avec des experts, des animations pratiques ancrées dans le quotidien... Ils pourront réaliser un point sur leur condition physique et leur mode de vie. Des ateliers de mise en pratique seront ensuite proposés (tests physiques, bilan mode de vie, initiation à la relaxation, atelier de cohérence cardiaque...).

Plus largement, cette convention permet à l'Irfo d'engager des audits de la forme et du bien-être dans les entreprises qui en feront la demande auprès du Service de santé pour définir un plan de progrès d'activités adapté à chaque entreprise.

La signature officielle interviendra jeudi 6 juin après-midi et s'accompagnera d'une conférence de Thibault Deschamps, ex-athlète de haut niveau, secrétaire général de l'Institut des Rencontres de la Forme et président de Vivons en forme sur le thème « Bien dans son corps, bien dans son job... avec le sport ». Praticien et chercheur, il expliquera que l'entreprise a un rôle majeur à jouer pour réenchanter la prévention santé et les bonnes pratiques, dans une démarche vertueuse. Ce débat original est conforme au rendez-vous annuel proposé depuis 3 ans par le président du service de santé périgourdin, Philippe François. Il est ouvert aux chefs d'entreprises, responsables RH, salariés, partenaires institutionnels et relais d'opinion.

Inscriptions : v.desfrancois@simt24.org

24 DORDOGNE

EXTREME NETTOYAGE 3D
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue Parmentier
24110 ST ASTIER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ASTIER du 28 mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EXTREME NETTOYAGE 3D

Siège social : 17 rue Parmentier, 24110 ST ASTIER

Objet social : Nettoyage extrême spécialisée dans le nettoyage après décès ou syndrome

Diogène, nettoyage 3D, désinfection, désinsectisation, dératisation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Delphine CAMPO demeurant 35 rue Albert Camus Résid. Les Amandiers 24110 ST ASTIER

Monsieur Jean-Christophe LAUD demeurant 17 rue Parmentier 24110 ST ASTIER

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Périgieux.

Pour avis

La Gérance

19VE03200

Par acte SSP du 25/09/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU CLAUD DE LA FON** Objet social : La propriété, la jouissance, l'administration, par datation à bail de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation. Siège social : 25 rue Gambetta 24160 Excideuil. Capital : 135.000 € Durée : 99 ans. Président : M. SIORAC Jérôme, demeurant 25 rue Gambetta 24160 Excideuil. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Périgieux.

19VE03251

Par acte statutaire en date du 14/05/2019, il a été constitué une Société Civile dénommée : **LAPEROUSE**.

Objet social : la prise de participation dans toutes sociétés, quelque soit leur forme et leur objet, la gestion de ces participations, activité de Holding.

Siège social : 23 Bd Albert Claveille 24100 BERGERAC.

Capital : 158 400 euros.

Gérance : M. DALMAS DE LAPEROUSE Dorian et Mme DALMAS DE LAPEROUSE Marion, demeurant ensemble 40 rue des mésanges à Cap-Ferret (33970)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

19VE03075

DU PAYS MONTPONNAIS
Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
au capital de 110 euros
Siège social : Maison de Santé Pluridisciplinaire
8 Rue du 19 Mars 1962
24700 Montpon Ménéstérol

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à MONTPON MENESTEROL (24), du 7 mai 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société interprofessionnelle de soins ambulatoires

Dénomination sociale : DU PAYS MONTPONNAIS

Siège social : Maison de Santé Pluridisciplinaire, 8 Rue du 19 Mars 1962, 24700 MONTPON MENESTEROL

Objet social : L'exercice en commun, par ses associés, d'activités :

- de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin,

- d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique,

- de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 110 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : - Monsieur Grégory LOVATO, demeurant 35 Rue du Commandant Charcot 33000 BORDEAUX. - Monsieur Fabrice BARBARIN, demeurant 52 Route de Saint Emilion 33500 LIBOURNE

Clauses relatives aux cessions de parts : - dispense d'agrément pour cessions à associés. - agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis, La Gérance

19VE03232

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent BEVIGNANI, Notaire à BEAUMONTOIS EN PERIGORD, le 21 Mai 2019, enregistré à SPFE de PERIGUEUX le 23/05/2019, référence 2404P01 2019N 00814, a été constituée une E.U.R.L. dénommée "**SARL NOUVELLE GALERIE M**", par abréviation "SARL NGM"

Siège social : MONPAZIER (24540), rue Notre-Dame.

Capital : 50.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 500,00 € chacune.

Objet social : La création, l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de café restaurant galerie d'art exploité à MONPAZIER (24540) 28 rue Notre Dame, connu sous le nom commercial "Galerie M" et tout autre fonds de commerce où qu'il se situe. Et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et de nature à en favoriser la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BERGERAC.

Gérance : Mr LEMA VOIGT Federico, gérant de société, demeurant à MONPAZIER (24540) 28 rue Notre Dame

19VE03244

AVIS DE CONSTITUTION – AGE - MODIFICATIF

Par délibération en date du 28/05/2019, de la société **EARL ZANDER FRANK**, exploitation agricole à responsabilité limitée, en cours d'immatriculation au RCS de PERIGUEUX, au capital de 7500 €, sis à Le Meynaud Puy Sud, 24450 SAINT PIERRE DE FRUGIE, il a été décidé de modifier l'objet social. Par conséquent, l'Objet social sera notamment l'exploitation d'une pépinière, en lieu et place de l'exploitation d'une pépinière et par extension divers travaux d'entretien de parcs et jardins. Une modification est ainsi apportée à la parution dans ce journal en date du 15/05/2019. Pour avis, Le notaire.

19VE03252

SAPHAREY CONSEIL
SARL au capital de 40 000 €
Lieu-dit SAPHAREY
24800 SARRAZAC
489 967 349 R.C.S. Périgieux

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/05/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Lieu-dit BOURDOUX 24450 SAINT PRIEST LES FOUGERES à compter du 15/06/2019. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgieux.

19VE03234

S.I.A. IMMO
Société civile immobilière au
capital de 500 €
Siège : Lieu dit les Cabanettes
24700 MENESPLET
434135679 RCS de PERIGUEUX

Par décision de l'AGE du 10/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 5 Rue de la Garguille 24700 MENESPLET. Mention au RCS de PERIGUEUX.

19VE03255

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire Associé à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 10.05.2019, enregistré au SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES de PERIGUEUX le 10.05.2019, volume 20169N 00757

La SNC BOUCHAT RAMOS, dont le siège est à MARQUAY (24620), Le Bourg

A VENDU A :

La SNC DUFLOU BAGNAROSA, dont le siège est à MARQUAY (24620) Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 849 954 854 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Le fonds de commerce de épicerie, mercerie, café, licence IV, petite restauration rapide, tabac, dépôt de journaux, dépôt de gaz sis à MARQUAY (24620) Le Bourg, connu sous le nom commercial « BAR DES SOUVENIRS », et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le n°795 305 770.

Moyennant le prix de 190.000,00 EUR

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 10.05.2019 -

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi. Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) 34 Bd Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL

19VE03223

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Me Vincent BARNIERAS DESPLAS, Notaire à PERIGUEUX, 11 avenue Georges Pompidou, le 20 mai 2019, enregistré à PERIGUEUX, le 23 mai 2019, dossier 2019 000 19649, référence 2019N00807,

Mr Eric DEVERT, demeurant à PERIGUEUX (24000) 53 avenue Georges Pompidou. Né à ANGOULEME (16000), le 18 juin 1972.

En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal de commerce de PERIGUEUX le 8 janvier 2019.

A vendu à : La SNC MALEGO, au capital de 1 000 €, dont le siège est à PERIGUEUX (24000), 53 avenue Georges Pompidou, identifiée au SIREN sous le n° 850 543 182 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

Un fonds de commerce de Bar Tabac Journaux Presse Jeux Dépôt de pain Bimbeloterie Epicerie Snack Traiteur sis à PERIGUEUX, connu sous le nom commercial LE MARIIGNY, et pour lequel il est immatriculé au RCS de PERIGUEUX, sous le numéro 431 278 167,


Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 21 février 2019.

Moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR), s'appliquant : - aux éléments incorporels pour DIX-SEPT MILLE EUROS (17 000,00 EUR), - au matériel pour HUIT MILLE EUROS (8 000,00 EUR). Payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Christian HART de KEATING, Mandataire-Judiciaire à PERIGUEUX (24000), 12 rue Guynemer, où domicile a été élu à cet effet.

19VE03209

 SCP Sandra OUDOT et
Violaine POUSSOU
Notaires associées
99 avenue de Selves
24200 SARRLAT-LA-
CANEDA

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Violaine POUSSOU le 16 mai 2019, M. Philippe Alain LAGARDE et Madame Christine SIMEON son épouse, demeurant à DAGLAN (24250) Billard, mariés à la mairie de EYLIAC (24330) le 21 avril 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu d'aménager leur régime matrimonial avec déclaration d'apport en communauté par M. LAGARDE d'une maison d'habitation lui appartenant en propre, lot n° 2, dans un ensemble immobilier cadastré section AK N° 218 à DAGLAN (24250), avec clause précipitaire.

Les oppositions des créanciers s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

Me Violaine POUSSOU Notaire.

19VE03201

24H/24
VOS ANNONCES
LÉGALES
PAR INTERNET

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 novembre 2012, Madame **Ginette Renée LAMONTAGNE**, en son vivant traitée, demeurant à THIVIERS (24800) 9 bis avenue Alain Poher, Née à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87500), le 1er décembre 1928, Veuve de Monsieur Albert DELAGE et non remariée, décédée à SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87500) le 19 décembre 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Corinne FAVREAU, notaire à THIVIERS (24800), 61 Rue du Général Lamy le 18 avril 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent BARNERIAS-DESPLAS notaire à PERIGUEUX 24000 référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

19VE03222

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :

Guillaume LALAU

Rédacteur en chef :

Vincent ROUSSET

Directeur artistique :

David PEYS

Maquettistes : **Joseline**

ROSSIGNOL,

Noëlle SANZ, Sarah ALBERT

Secrétaire général des

rédactions :

Michel CASSE

Rédaction : **Nathalie VALLEZ**

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire - Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Commission paritaire n°

1022182705

Prix unitaire : 1,30 €

Abonnement 1 an : 34 €

Membre RésoHebdoEco



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, Notaire à SALLIGNAC-EYVIGUES (24590), le 24 mai 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Monsieur Godefroy William Claude **WAGNER**, né à LIBREVILLE (GABON) le 10 novembre 1950 et Madame Gabrielle Marie **HANRAS**, son épouse, née à BORDEAUX (33000) le 15 septembre 1953, demeurant ensemble à SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT (24250) La Fontaine de la Grèze

Mariés à la mairie de FONTAINEBLEAU (77300) le 20 juin 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,

19VE03227

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PERIGUEUX

Par jugement en date du 13 mai 2019, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de : **Feu Jean François TORELLI**, demeurant 7 rue de la Boétie 24000 Périgueux. Activité : Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements au : 11 décembre 2018. Liquidateur Me Laëtitia CAPEL, 5 bis rue des Chardonnerets BP 1164 86006 Poitiers Cedex 09. Juge commissaire M. Hervé BALLEREAU a ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de Me Laëtitia CAPEL, liquidateur, demeurant 5 bis rue des Chardonnerets BP 1164 86006 Poitiers Cedex 09, au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

930602-12

Par jugement en date du 13 mai 2019, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux a modifié le plan de continuation arrêté le 21 novembre 2005 pour une durée de 15 ans de : **GAEC DE LA DENARIE et ses membres M. Patrick AUDEBERT et M. Dominique AUDEBERT**, demeurant La Denarie 24420 Coulaures. Activité : Elevage de palmipèdes : oies. Commissaire au plan SCP AMAUGER TEXIER prise en la personne de Me Aurélien TEXIER, 1 place du Général Leclerc 24000 Périgueux.

930603-12

Par jugement en date du 20 mai 2019, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de : **l'Association L'ÉTRIER D'AURE**, ayant son siège social : Centre Equestre Borie Petit 24750 Champcevinel. Activité : Centre Equestre.

930605

Par jugement en date du 20 mai 2019, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de : **Mme Nicole LACROIX épouse LURGO**, demeurant 1 rue Louise Michel 24660 Coulounieix. Agent commercial.

930606

Par jugement en date du 20 mai 2019, le Tribunal de Grande Instance de Périgueux a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Jean-Luc LACOUR**, demeurant Lignières 24320 Saint-Just. Exploitant agricole.

930607

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 mai 2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **APPUI MEDICAL INVESTISSEMENTS**

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 20 000€.

Siège social : 42 rue Sullivan 33000 Bordeaux

Objet : la prise de participation dans toute société la gestion comme la cession de ces participations.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Gérants : Dominique BLANC né le 4 février 1955 à Talence, de nationalité française, demeurant Les Petites Beauries, 16210 Bellon, et Kathia, Virginie, Stéphanie CARPENTÉY, née le 29/08/1973 à BORDEAUX (33), de nationalité française, comptable, demeurant 78 Avenue d'Embeyles 33870 VAYRES.

Pour avis

19VE03260

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mai 2019 à ARES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : **DG PARTNER CONSEIL**

Siège social : 60 avenue des chênes 33115 PYLA

Capital : 100 euros divisé en 10 actions de 10 euros

Objet social : Assurer les missions de directeur général auprès d'EUROMETAL dont le siège est situé Gu terstrasse 78 CH 2010 BASEL

Durée : 10 ans

Président : Monsieur GUINABERT Daniel né le 28 avril 1954 à Barsac (33) demeurant 60 avenue des Chênes 33115 LE PYLA.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux.

19VE03219

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 mai 2019, il a été constitué une société.

Forme : Société par actions simplifiée (SAS) au capital variable

Dénomination sociale : **CARS 33**

Objet social : - L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasion. - L'achat et la vente de biens et services divers et sa commercialisation et son développement.

Siège social : 29a rue de Lattre de Tassigny 33290 Blanquefort

Capital social : 5 000 euros divisé en 500 actions de 10 euros au capital variable

Capital minimum : 2 500 € Capital initial : 2 500 € Capital maximum : 5 000 €

Président : Monsieur Gaetan Nadalié, 29a rue de Lattre de Tassigny 33290 Blanquefort.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux.

19VE03262

Par assp en date du 05.05.2019, a été constituée la **SCI CLYN**, capital 1€, siège 24 christian solar 33100 bordeaux, est nommé gérant nicolas vialy sis 24 r christian solar 33100 bordeaux, objet : location immo, gérance, vente immo, durée : 99ans. rcs Bordeaux

19VE02859

SCI BOUYE LACANAU SCI au capital de 1 000 euros Siège social au n° 2 lot. l'Orée des Greens - 33680 LACANAU RCS DE BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/05/2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BOUYE LACANAU

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 1.000 €.

Siège social : n° 2 lotissement l'Orée des Greens - 33680 LACANAU

Objet social : La propriété, l'administration, la gestion, l'entretien et plus généralement l'exploitation par bail ou tout autre forme des biens immobiliers ; le cas échéant, la détention à titre patrimonial et même la vente de tout ou partie d'entre eux.

Gérance : M. Philippe BOUYE demeurant à BORDEAUX (33000), 12 rue Prosper, né à BLAYE (33390) le 03/11/1950 et de nationalité française.

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné sauf pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Durée de la société : 99ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

19VE03230

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **V2C**

SIEGE SOCIAL : 10 impasse des près de Ninon 33160 Saint-Médard en Jalles

Administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, réalisation d'emprunts immobiliers,

DUREE : 99 années

CAPITAL : 2.000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 euros

GERANCE : Monsieur Xavier CHAMARTY, demeurant 10 impasse des près de Ninon 33160 Saint-Médard en Jalles

CESSION DE PARTS : Parts ne peuvent être cédées dans tous les cas à d'autres personnes que les associés qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés à l'unanimité.

IMMATRICULATION au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

19VE03246

Dénomination : **Futur Bien Bordeaux**
Nom commercial : NESTENN BORDEAUX Enseigne : NESTENN
Forme juridique : SASU. Capital social : 1 000 €
Siège social : 159 avenue du Maréchal Leclerc 33130 Bègles. Objet : Transaction immeubles et fonds de commerce. Président : Olivier Zenouda demeurant 159 avenue du Maréchal Leclerc 33130 Bègles. Durée : 99 ans. Les actions sont librement négociables. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

19VE03266

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 29/05/2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : IMAGORI ARCHITECTURE

Siège social : 7, rue Jean-Philippe Rameau - 33600 PESSAC

Objet social : en France et à l'étranger, l'exercice de la profession d'architecte et de toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 1 000 euros

Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Madame Maud JARNO, demeurant 7, rue Jean-Philippe Rameau - 33600 PESSAC

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence
19VE03238

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/05/2019, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SCI JUSICA**

Forme : SC

Capital social : 100 €

Siège social : 6 bis rue de la gare 33320 EYSINES

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Gérance : Mme Anne LAUDA demeurant 6 bis rue de la gare 33320 EYSINES.

M. Christophe Frédéric LAUDA demeurant 6 bis rue de la gare 33320 EYSINES.

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

19VE03258

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mai 2019, il a été constituée une société.

Forme : Société par actions simplifiée (SAS) au capital variable

Dénomination sociale : **Arnaud, Achats, Bois (AAB)**

Objet social : - L'achat et la vente de bois et le négoce. - L'achat et la vente de biens et services divers et sa commercialisation et son développement.

Siège social : Aux Grandes Versennes 33230 Maransin

Capital social : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros au capital variable. Capital minimum : 500 €. Capital initial : 2500 €. Capital maximum : 5000 €

Président : Monsieur Arnaud Mickael 1 les Chaumes 33230 Maransin.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Libourne.

19VE03207

Par acte SSP du 27/05/2019 il a été constitué la SAS **AMENAGEMENT JARDIN PARC**. Sigle : **AJP** Objet : Paysagiste, maître d'oeuvre paysagiste. Durée : 50 ans. Capital : 2 000 €. Siège : 73 rue des barres 33620 Cavignac. Cession d'actions : Agrément par décision collective des associés à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, sauf pour les cessions par l'associé unique qui sont libres. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Président : M. Jean-Pierre AUGUIN, demeurant 73 rue des barres 33620 Cavignac. La société sera immatriculée au RCS de Libourne.

19VE03263

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

PHARMACIE DE VAYRES SELARL au capital de 90 000 €
Siège social : 14 avenue de Libourne 33870 Vayres
RCS Libourne 808 495 964

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 2019 a décidé le transfert du siège social de Vayres (33870) 14 avenue de Libourne à Vayres (33870) 1 rue du Docteur Marc Pinot avec effet à compter du 27 mai 2019. Il résulte de cette décision la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Siège social :

Ancienne mention : 14 avenue de Libourne 33870 Vayres

Nouvelle mention : 1 rue du Docteur Marc Pinot 33870 Vayres

Pour avis
19VE03267

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS

81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte du 28.05.2019, les associés de la Société **LVCL HOLDING, SARL** au capital de 915 750 € immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 519 525 497, ont décidé de transférer le siège social de BORDEAUX (33200), 9 Allée du Parc du Consul, à ARCACHON (33120), 20 Avenue du Maréchal Foch, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La Gérance
19VE03268

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS

81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte du 28.05.2019, les associés de la **SCI BASTIDE CHEVALLIER**, société civile au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 440 538 122, ont décidé de transférer le siège social de BORDEAUX (33100) ZI Queyries Sud - 7 rue du Commandant Cousteau, à ARCACHON (33120) 20 Avenue du Maréchal Foch, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance
19VE03270

PHARMACIE DE LA MORLETTE
Société En Nom Collectif au capital de 12 000 €
Siège social : Centre commercial La Morlette 33150 CENON
478 633 076 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 06/02/2019, les associés ont décidé la transformation de la Société en société d'exercice libéral à responsabilité limitée à compter du 06/02/2019, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 12 000€, divisé en 1200 parts sociales de 10 euros chacune.

Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par Anne-Marie AUBRAY et Jean-Luc VANHOVE.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : Anne-Marie AUBRAY et Jean-Luc VANHOVE

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
19VE03196

CARINE
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000.00 €
Siège social : 118 cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN
424 162 295 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte annuelle du 30 mars 2019 :

L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille (50 000) euros. Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de cent (100) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000) euros. Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de deux cents (200) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
19VE03189

MERICATS
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Les Arrougeys 33720 LANDIRAS
833 325 517 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 21 mai 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

De transférer le siège social du 12 Les Arrougeys 33720 LANDIRAS au 356 avenue de l'Argonne 33700 MERIGNAC à compter du 1er mai 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Pour avis, La Gérance
19VE03197

ELITE PNEU SERVICE
Société à responsabilité limitée au capital de 135 000.00 €
Siège social : 92 avenue du Médoc 33320 EYSINES
449 880 830 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 02 mai 2019 :

- L'objet social de la société a été modifié, à compter du 02/05/2019, de la façon suivante : - Toutes activités de loisir et de sports mécaniques, notamment piste de Karting, loisirs et compétition avec location de karts, vente de matériel, karts, assistance course, préparation moteurs, vente de pièces détachées et accessoires de karting. - Petite restauration

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

- Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 02/05/2019, celle suivante : **ELITE KART SERVICES**.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La dénomination de la société est : **ELITE PNEU SERVICE**.

Nouvelle mention : La dénomination de la société est : **ELITE KART SERVICES**.

- Le siège social a été transféré, à compter du 02/05/2019, de 92 avenue du Médoc, EYSINES (Gironde), à 14 Route du Lac 24100 St Laurent des Vignes.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis, la gérance
19VE03220

RTH IMMOBILIER
SARL au capital de 2 500 Euros
6 rue Crozilhac 33000 Bordeaux
533513263 R.C.S. Bordeaux

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/05/2019 il a été pris acte de transformer la société en SAS. Capital : 2 500 Euros, divisé en 100 actions de 25 Euros chacune entièrement souscrites, et libérées. Objet social : L'activité d'intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers, fonciers et commerciaux. Et, plus généralement, elle peut réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Président : Monsieur RENAUD LEVET demeurant 6 rue Crozilhac 33000 Bordeaux ; élu pour une durée indéterminée.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.
19VE03214

L'ETOILE D'OR
SASU au capital de 5 700 €
Siège social :
16T avenue de la libération 33310 LORMONT
823 467 568 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 24/05/2019, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 24/05/2019 :

Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé, restauration de type rapide et restauration de type rapide ambulante

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

19VE03216

MCA

**Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle au capital
de 8 000 €**
Siège social : 7 rue Marguerite
33120 ARCAÇON
N° SIRET : 487 805 095 RCS
BORDEAUX

Aux termes de la décision du 27 mai 2019, le Gérant a décidé de modifier l'objet social. En conséquence, l'article 2 des statuts se trouvent modifiés comme suit :

Ancienne mention : Société de Services Informatiques à destination des particuliers et des professionnels : Assistance, Dépannage, Formation, Ventes, Conseils, Ingénierie et Architecture en Systèmes d'Information, Réseaux et Télécoms.

Nouvelle mention : L'acquisition, la détention, la prise de participation ou d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toute société ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit industrielle, commerciale, financière, immobilière ou autre, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur le plan administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autre, Toutes prestations de services informatiques : assistance, conseil, ingénierie du système d'information et des réseaux.

Le reste de l'article demeure sans changement.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, La Gérance
19VE03221

PJ ET ASSOCIES

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros**
Siège social : 32 Route de
Sampau
33450 MONTUSSAN
493 239 487 RCS Bordeaux

RÉDUCTION ET AUGMENTATION DE CAPITAL

Par délibération en date du 31/01/2019, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 5 actions.

Aux termes d'une décision du 23/04/2019, le Président a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Elle a constaté, en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 500 €.

Par décision du même jour, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 9 500 euros pour le porter à 10 000 euros par création de 95 actions nouvelles et incorporation du compte « Report à nouveau » à due concurrence.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence

RCS Bordeaux, Pour avis, Le Président
19VE03226

SCI SOLFA

**Société civile immobilière au
capital de 600 €**
Siège : 58 Rue des Graves
33320 EYSINES
803778398 RCS de BORDEAUX

Par décision des associés du 17/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Cours de l'intendance 33000 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

19VE03208

RESTO NEUVES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
réduit à 10 000 euros**
Siège social : Boulevard Jean-
Jacques Bosc - Place des
Terres Neuves 33130 BEGLÈS
812 418 960 RCS BORDEAUX

L'AGE du 23/05/19 a décidé d'augmenter le capital social de 10 000 € pour le porter de 40 000 € à 50 000 €, puis de le réduire de 40 000 € pour le ramener à 10 000 €, et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts :

Ancienne mention : QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €)

Nouvelle mention : DIX MILLE EUROS (10 000 €).

Modification sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance.
19VE03248

INVEX AC BIO

SASU au capital de 264132 €
260 RUE DU JARDIN PUBLIC
33000 BORDEAUX
820 582 358 R.C.S. Bordeaux

Par décision en date du 27/05/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au LE KUBE AVENUE D'AGEN, ZAC DE NOMBEL 47110 STE LIVRADE SUR LOT à compter du 27/05/2019.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Agen et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

19VE03202

SCI FEVRIER SANTE

**Société civile immobilière au
capital de 30.000 €**
Siège : 16 Rue des Cypres
33650 ST MEDARD D EYRANS
821796562 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 20/05/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 7.500 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 37.500 € à compter du 01/06/2019. Mention au RCS de BORDEAUX

19VE03217

NOVATIO CG

**Société par actions simplifiée
au capital social de 5 000 €**
Siège social : 10 Bis chemin de
la Canave - Z.I Lagrange 1
33650 MARTILLAC
820 257 285 R.C.S. BORDEAUX

Le 15/03/2019, l'assemblée des associés a nommé Président M. Olivier HUGOT demeurant 15 Bis rue André Malraux 33520 Bruges, en remplacement de M. David COSTANZO, démissionnaire.

Pour avis,
19VE02969

SAS RICHARD

**Société par Actions Simplifiée
au capital social de 7 622.45 €**
7 rue Irène et Frédéric Joliot
Curie - 33130 BEGLÈS
R.C.S. de Bordeaux 419 004 189

Le 25 mai 2019, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale de SAS RICHARD PARFAIT en SAS RICHARD à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
19VE03212

M.ENDUIT

**Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de
3.000 €**
Siège : 54 Quai de Brazza
33100 BORDEAUX
798514782 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 01/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 185 Allée Des pommiers 33140 CA-DAUJAC. Mention au RCS de BORDEAUX.

19VE03253

SCI GAIVOTA II

**Société civile immobilière au
capital de 106.714 €**
Siège : 4 rue du Pont 51600 ST
JEAN SUR TOURBE
421604976 RCS de REIMS

Par décision de l'AGO du 31/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/06/2019 au 25 Rue des castaigns 33470 LE TEICH.

Gérant: M. RICHARDOT Claude 4 rue du pont 51600 ST JEAN SUR TOURBE

Radiation au RCS de REIMS et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.

19VE03265

AXE OPERA

**SCI EN LIQUIDATION AU
CAPITAL DE 10 000 €**
SIEGE SOCIAL ET DE
LIQUIDATION : PARC AQUILAE
BATIMENT AMBRE - RUE DE
LA BLANCHERIE - 33370
ARTIGUES PRES BORDEAUX
509 634 002 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 30/04/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Gilles DAURIAC, 8 Allée François Villon 33270 BOULIAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
19VE03215

FJMC

SARL au capital de 250 Euros
11 RUE GALIN
33100 BORDEAUX
528 704 976 R.C.S. Bordeaux

Par décision de l'AGE en date du 29/05/2019 les Associés ont : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation - donné quitus au Liquidateur, Monsieur Van Coppenolle, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Bordeaux.

19VE03261

RB 24

**Société En Nom Collectif en
liquidation au capital de 1 000
euros**
Siège social : 12 rue Mandron
33000 BORDEAUX (Gironde)
841 432 776 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2018 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2018 suivie de sa mise en liquidation.

A été nommée comme liquidatrice : CJ INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée au capital de 55 1000 euros, dont le siège est à Bruges (Gironde) 2 rue de l'Hermite, Zone Technobruages, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 797669975, représentée par Jean MÉRINO, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BORDEAUX (Gironde) 12 rue Mandron. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

19VE03233

VALERIE FEUGAS- DESVERGNES

**Société à responsabilité limitée
en liquidation**
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Avenue André
Lafon BP 15
33820 ST CIERS SUR GIRONDE
409 564 853 RCS Libourne

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation : Donné quitus au Liquidateur Valérie FEUGAS, demeurant Avenue André Lafon BP15, 33820 Saint Ciers sur Gironde et déchargé ce dernier de son mandat ; Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne

Mention sera faite au RCS : Libourne.
Pour avis

19VE03198

RB 24

**Société En Nom Collectif en
liquidation au capital de 1 000
euros**
Siège social : 12 rue Mandron
33000 BORDEAUX (Gironde)
841 432 776 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération en date du 31 décembre 2018, les associés après avoir entendu le rapport de la société liquidatrice, ont approuvé les comptes de liquidation, décidé de la répartition du produit net de la liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et enfin prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de BORDEAUX.

19VE03231

DEMTOS MERINO
Société En Nom Collectif en
liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 2 rue de l'Hermitte
Zone de Technobruques
33520 BRUGES (Gironde)
798 068 805 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31/12/2018 la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2018 suivie de sa mise en liquidation.

A été nommée comme liquidatrice : C.J INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée au capital de 551 000 euros, dont le siège est à Bruges (Gironde) 2 rue de l'Hermitte, Zone Technobruques, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 797 669 975, représentée par Jean MERINO, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BORDEAUX (Gironde) 12 rue Mandron.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

19VE03235


NEW VIDA
EURL au capital de 3 000 €
30 rue Joseph de Laurens
40100 DAX
808 846 059 RCS Bordeaux

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision de l'associé unique en date du 28 mai 2019, l'associé a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 mai 2019 de la société NEW VIDA.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

19VE03239

 **OFFICE NOTARIAL L. GINESTA, K. DUVIGNAC-DELMAS**
NOTAIRES ASSOCIES
1058 AVENUE ELOI DUCOM
40000 MONT DE MARSAN

Rectificatif à l'annonce 19VE03048 parue le 29-05-2019 concernant la **SCI B. R.B.** Concernant les apports en numéraire, il fallait lire : "Apports en numéraire : de la somme de 1 500 EUROS - par Madame Carolane BRETON, la somme de 1 000,00 € - par Madame Agnès BRETON, la somme de 500,00 €." Pour avis et mention, Me Karine DUVIGNAC-DELMAS.

19VE03247

SCI L'ACANTHE
Société Civile Immobilière
Au capital de 5.000 €
13, rue Oscar et Jean Auric -
33800 BORDEAUX
Rcs Bordeaux

RECTIFICATIF / ADDITIF

Additif (ou rectificatif) à l'annonce n° 19VE03121 parue le 29 MAI 2019, concernant la société, il a lieu de lire : 99 ans au lieu de 9 ans, la durée de la société.

19VE03259

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

N° d'identification 820 496 628, N° de gestion 2016 B 02678 Art.3 CCI, Nom ou dénomination **GH TEAM BORDEAUX** Adresse du siège 2 rue de la Haye, Roissy-pôle - Le Dôme 93290 Tremblay en France, Etablissement principal Aéroport de Bordeaux-Mérignac Aéroport de Frêt 33700 Mérignac, Activité Assitance en escale et en gestion de fret opérations logistiques autour du métier de l'aérien services aux passagers et aux compagnies aériennes. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 22 mai 2019, arrétant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme commissaire à l'exécution du plan la SELARL BALLY MJ, 69 rue d'Anjou 93000 Bobigny, met fin à la mission de l'administrateur Me Patrice BRIGNIER, 18 rue de Lorraine, BP 43 93002 Bobigny cedex.

930597

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

N° d'identification 377 670 997, N° de gestion 1995 B 02234, Nom ou dénomination **CENTRALE D'EQUIPEMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION** Adresse du siège 1 rue Frederico Garcia Lorca 31200 Toulouse. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux en date du 23 mai 2019, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R. 123-129 1° du code de commerce en date du 24 mai 2019.

930598

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG EN BRESSE

N° d'identification 412 149 353, N° de gestion 2005 B 00701 CFE-CCI, Nom ou dénomination **ECARTIP** Adresse du siège 160 rue de Palverme 01700 Miribel. Jugement du tribunal de commerce de Bourg en Bresse en date du 15 mai 2019, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R. 123-129 1° du code de commerce en date du 24 mai 2019.

930599

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

N° d'identification 349 374 868, N° de gestion 2011 B 04445 CFE-CCI, Nom ou dénomination **SARL JULIEN ET FILS** Adresse du siège Lot d'activité Le Carre Le Verdets Est 33500 Libourne. Part jugement du 22-05-2019 le tribunal de commerce de Libourne a modifié le plan de cession et levé partiellement la mesure d'inaliénabilité prévue dans le plan de cession.

930600

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

N° d'identification 321 591 067, N° de gestion 1995 B 01940 CFE-CCI, Nom ou dénomination **SOCIÉTÉ PROVENÇALE D'ACHAT ET DE GESTION** Adresse du siège 350 rue Gustave Eiffel Pole d'Activités des Milles Aix-en-Provence 13290 Les Milles. Jugement du tribunal de commerce de Marseille, prononce en date du 23 mai 2019, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 mai 2019 désigne Juge Commissaire Mr Abdralabe DUARRA, Juge Commissaire suppléant Mr Alain LEVINSPUHL, Administrateur la SCP GILLIBERT & ASSOCIES, en la personne de Me Vincent GILLIBERT, 24 rue Lullu 13001 Marseille avec pour mission : Représentation pour tous les actes de gestion, Mandataire judiciaire Me Vincent de CARRIERE, 17 rue Venture 13001 Marseille. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

930601

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

N° d'identification 788 034 551, N° de gestion 1998 B 02022 CFE-CCI, Nom ou dénomination **SOFRICA** Adresse du siège 85 rue des Primevères 85340 Olonne sur Mer. Jugement du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon en date du 29 mai 2019 modifiant le plan de sauvegarde, nom du Commissaire à l'exécution du plan : le soussigné Greffier du tribunal de commerce, agissant d'office.

930604

Par acte authentique du 25/05/2019 reçu par Me Claire NICOLAS-CHABANNES officiant à SOORTS-HOSSEGOR il a été constitué une **SCI** dénommée :

LE14

Siège social : 1770 Avenue du Golf 40150 SOORTS HOSSEGOR

Capital : 200 €


Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

Gérant : M. PIMENTA DA MIRANDA Antoine 1770 Avenue du Golf 40150 SOORTS HOSSEGOR

Co-Gérant : Mme LORMANT Marion 1770 Avenue du Golf 40150 SOORTS HOSSEGOR

Cession des parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DAX
19VE03254

 **OFFICE NOTARIAL L. GINESTA, K. DUVIGNAC-DELMAS**
NOTAIRES ASSOCIES
1058 AVENUE ELOI DUCOM
40000 MONT DE MARSAN

Aux termes d'un acte reçu par Me DUVIGNAC-DELMAS en date du 25 juin 2018, la Société **SCI DU PENIN**, société civile immatriculée sous le numéro SIREN 442 740 445 RCS MONT DE MARSAN, a décidé :

- d'augmenter le capital de société de 80 000 € passant de 227 700 € à 307 700 €,

- de transférer le siège social de GAILLERES (40090), route de Mont-de-Marsan au 1721 chemin du Penin, toujours à Gaillères.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN

Pour avis et mention

Me Duvignac-Delmas
19VE03199

FRINGE&FRANGE
SARL à associé unique
au capital de 1.500 €
Siège social : 13 rue Edouard
Rougeaux, 92370 Chaville
822 275 707 RCS Nanterre

En date du 20/05/2019, l'Associée Unique a transféré le siège social au 2643 route de Saint-Barthélémy, 40390 Biaudos. Gérant : Mme Marion GRUBER née HENAUX demeurant 2643 route de Saint-Barthélémy, 40390 Biaudos. Radiation du RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Dax

19VE03224

dastré Section AC n°57 d'une contenance de 55 ca évalué à la somme de 60 000 €.

Apports en numéraire : Par M. Frédéric FAHRER, la somme de 100 €. Par M. Vincent RICORDEAU, la somme de 100 €. Gérant : M. Frédéric FAHRER, demeurant à VERT (40420), lieudit « Bertet »

La Société sera immatriculée au R. C. S. de MONT DE MARSAN.

Pour avis et mention

Me DUVIGNAC-DELMAS
19VE03206

 **OFFICE NOTARIAL L. GINESTA, K. DUVIGNAC-DELMAS**
MONT DE MARSAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me DUVIGNAC-DELMAS, Notaire à MONT DE MARSAN, le 20 mai 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI GALOOKKA**

Siège : lieudit « Bertet » 40420 VERT

Durée : 50 ans

Objet : La propriété, la gestion, la vente, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Capital social : 60 200 EUROS divisé en 6 020 parts de 10 € chacune

Apports en nature : Par M. Frédéric FAHRER, d'un immeuble sis à Mont-de-Marsan, 1bis petite rue des Landes, ca-

40 LANDES

19VE03139

SCI D'ARX
Société civile au capital
de 42 685 € Siège social : 17 rue
Henri IV - 40130 Capbreton
331 802 686 RCS DAX

L'AGO du 23/05/2019, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 23/05/2019, nommé en qualité de liquidateur Mme DASSIE Monique, demeurant 17 Rue Henri IV - 40130 Capbreton et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS de DAX.
19VE03165

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 avril 2019, la Société **RAS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 648 200 Euros, dont le siège est à LYON (9ème), 10 rue Jean Marcuit (969 508 563 RCS LYON), a donné - à compter du 1er mai 2019 - en location-gérance au profit de la Société **RAS 870**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 100 000 euros, dont le siège est à LYON (9ème), 10 rue Jean Marcuit (844 115 154 RCS LYON), dans le cadre du contrat de location-gérance de son fonds de commerce d'entreprise de travail temporaire consenti le 2 juillet 2001 pour une durée initiale de 5 années, prorogée à 3 reprises, expirant désormais le 31 décembre 2020 et renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année, l'agence d'entreprise de travail temporaire sise à BENESE MAREMNE (Landes), 73 rue des Artisans.

En conséquence, la Société Locataire-Gérante assurera seule à compter du 1er mai 2019 et sous sa responsabilité exclusive l'exploitation de ladite agence, sauf application des dispositions de l'article L144-7 du Code de Commerce.

Pour avis
19VE03250

 **SCP "Catherine RICHON**
Valérie LAPOTRE-ROUZADE
ET Patrick SANGUIN
Notaires associés
2 Place des Droits de l'Homme
47000 AGEN

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LAPOTRE-ROUZADE, notaire associé à AGEN (47000), le 24 mai 2019,

Mr Jean-Luc **DERUYTER**, auto-entrepreneur, né à TOURCOING (59200), le 29 mai 1954 et Mme Marie-Pierre **HUS**, sans profession, son épouse, née à ROUBAX (59100), le 21 février 1955, demeurant ensemble à BISCARROSSE (40600), 130 rue du Puyaou, mariés à la Mairie de TOURCOING (59200), le 20 décembre 1974, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me LAPOTRE-ROUZADE, notaire à AGEN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour insertion,
Me LAPOTRE-ROUZADE
19VE03243

Abonnez vous

47 LOT-ET-GARONNE

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

SALLE DES ASSOCIATIONS - COMMUNE DE SAINT-ETIENNE DE VILLEREAL

Maître de l'Ouvrage : COMMUNE DE SAINT-ETIENNE DE VILLEREAL, Mode de passation : **Procédure adaptée**, Objet du marché : **travaux d'extension de la salle des fetes (salle de préparation)**, Au Bourg 47210 Saint-Etienne De Villereal

Nombre de lots : **8**, **LOT N°1** Gros Œuvre, **LOT N°2** Charpente / Couverture, **LOT N°3** Menuiseries extérieures aluminium, **LOT N° 4** Plâtrerie & Menuiseries intérieures bois, **LOT N°5** Carrelage / Faïences, **LOT N°6** Electricité, **LOT N°7** Plomberie / sanitaire, **LOT N°8** Peintures

Planning des Travaux : Début travaux : **Octobre 2019** Fin : **Janvier 2020**

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 45%, Prix des prestations : 40%, Délai d'exécution : 15%

Dématérialisation : Les procédures dématérialisées sont obligatoires (article L2132-2 code de la commande publique), Retrait du dossier de consultation, Plate-forme : <https://demat-ampa.fr>, Adresse à laquelle doivent être envoyées les offres, Plate-forme : <https://demat-ampa.fr>

Date d'envoi pour publication : Mardi 04 Juin 2019.

Date d'affichage : Mardi 04 Juin 2019.

Date limite de réception des offres : Jeudi 27 Juin 2019 - 23 h 59 heures.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF - 9, rue Tastet 33000 Bordeaux
930612



**SCP LEYGUE EMIN
POLTORAK**
Notaires associés
Place Léo Lagrange
47500 Fumel

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hugues EMIN, notaire associé à FUMEL, le 24 mai 2019, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : **AMIGOS**

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Siège Social : lieudit "Saltre" 47300 VILLENEUVE SUR LOT.

Objet Social : l'acquisition, la gestion, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports : la somme de 1.000,00 € en numéraire

Gérance : Monsieur Sylvain GRUELLES, demeurant à VILLENEUVE SUR LOT (Lot-et-Garonne) lieudit "Saltre".

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN (Lot & Garonne).

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Hugues EMIN.
19VE03218

Par assp, en date du 23.05.2019, a été constitué la SCI PALAPRAT 16, capital 1 000 €, siège 1240 avenue Anatole France 47240 Bon Encontre, est nommé gérant Olivia Ermacora sis 16 r palaprat 31000 Toulouse, objet : acquisition, détention, administration, d'immeubles bâtis ou non, restauration, construction et mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice des associés, conclusion d'emprunt hypothécaire ou non, cautionnement hypothécaire des associés, et vente, échange, apport et arbitrage des éléments immobiliers ou mobiliers du patrimoine de la société ; durée : 99 ans. RCS Agen.
19VE03142

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLEREAL du 17/05/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ANITA**

Siège social : av Bernard Palissy 47210 VILLEREAL

Objet social : L'acquisition de terrains et d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement desdits terrains.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Thierry LA-GRANGE, demeurant L'enclos 24500 STE INNOCENCE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agén.

Pour avis, La Gérance
19VE03249

AGIK'A

AGIK'A
1 Place du 18 juin 1940
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY
Tél. : 04.50.23.10.40 /
contact@agika.fr

Par acte SSP du 28/05/2019 à VILLENEUVE SUR LOT, il a été constitué une SARL dénommée : **PICH & MICH**

SIEGE SOCIAL : Le Pierrrot 47300 VILLENEUVE SUR LOT

CAPITAL : 7.000 €

OBJET : la location meublée

GERANT : Mme Annick TASSEL, demeurant Le Pierrrot 47300 VILLENEUVE SUR LOT

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN.
19VE03269



Etude de Maître David
BOUYSSOU, Notaire à
CONDOM (32100) 11 Avenue
du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître BOUYSSOU, Notaire à CONDOM (32100) 11 Avenue du Général de Gaulle, le 25 mai 2019, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Dénomination : **SCI LATAPIE**

Le siège social est fixé à BOURLENS (47370) Lieudit « Latapie »

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Le capital social est fixé à la somme de 120,00 €

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment pour premier gérant : Mr Benoît MERCADIE demeurant à BOURLENS (47370) « Latapie »

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
Le notaire,
19VE03228



SERLAR ALPHA CONSEILS
Société d'avocats
12B cours Washington
47000 AGEN
Tél : 03 53 779 778
Fax : 05 53 779 777

IDEE.AL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 185.061 euros
Siège Social : Au Bourg
47310 MONCAUT
441 525 961 R.C.S. AGEN

Suivant délibérations du 25 avril 2019, l'Assemblée Générale prend acte que les mandats du Cabinet AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Claude AVIANO, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à expiration, et décide de ne pas les renouveler.

Pour avis, la Présidente.
19VE03195

INVEX AC BIO
SASU au capital de 264 132 €
260 RUE DU JARDIN PUBLIC
33000 BORDEAUX
820582358 R.C.S. Bordeaux

Par décision en date du 27/05/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au LE KUBE AVENUE D'AGEN, ZAC DE NOMBEL 47110 STE LIVRADE SUR LOT à compter du 27/05/2019. Présidence : INVEX AC BIO, au capital de 264 132 €, immatriculée au RCS de AGEN sous le numéro 820 582 358, domiciliée LE KUBE AVENUE D'AGEN ZAC DE NOMBEL 47110 STE LIVRADE SUR LOT représentée par Monsieur Coelho Alexandre. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Agen et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux
19VE03203

MONDERNA HEALTH & WELLNESS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.400 €uros
Porté à 135.100 €uros
Siège social : Lieudit Lubriac
47120 SOUMENSAC
812 946 713 R.C.S. AGEN

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2019, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.250 €uros par création d'actions nouvelles ; le capital passant de 8.400 €uros à 9.650 €uros. Il a également été décidé d'augmenter le capital social de la somme de 125.450 €uros par prélèvement de ladite somme sur le compte « Prime d'émission » pour le porter de 9.650 €uros à 135.100 €uros. Il a également été décidé de modifier l'objet social comme suit :

OBJET SOCIAL : la fabrication et la vente de produits cosmétiques en général, notamment des produits destinés à l'entretien, au traitement et à l'embellissement de la peau et au bien-être de la personne ; la réalisation de traitements liés à l'embellissement de la peau et au bien-être de la personne, la distribution par vente ou location, essentiellement à des professionnels, d'appareils électro-médicaux, de matériel de rééducation-réhabilitation, matériel de physiothérapie, de matériel pour l'esthétique et pour la médecine esthétique, la formation à l'utilisation des matériels susvisés, l'édition, la publication, la distribution, la vente de tous journaux, périodiques, livres ou tout autre support de communication en vue de promouvoir les produits et appareils distribués par la société ; la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à l'objet social ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

Les articles 2, 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Pour avis. Le Président
19VE03242

CHATEAU LA HITTE
Exploitation Agricole A
Responsabilité Limitée
au capital de 7 600,00 €
Siège social La Hitte
47230 LAVARDAC
R.C.S. : 491 815 528 AGEN

AVIS DE MODIFICATION DE GERANCE

Par assemblée générale extraordinaire en date du 17 mai 2019, il a été constaté la démission de M. Lionel Lucien Joseph DEPREZ, demeurant à LAVARDAC 47230, lieudit La Hitte, de ses fonctions de co-gérant, à effet du 17 mai 2019.

Mention en sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis - Le Gérant
19VE03229

CONSTRUCTION CADENA
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Latapie 47350
ST BARTHELEMY D'AGENAIS
807 973 789 RCS AGEN

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20/05/2019, la SAS ASTOUX & ASSOCIES, représentée par Madame Sonia DA ROCHA, Commissaire aux Comptes, domiciliée 106 avenue Pierre Buffin 47200 MARMANDE, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes à compter de l'exercice clos le 30/09/2019 et pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2024.

Pour avis, le Président
19VE03213

REDEN PARTICIPATIONS
SAS au capital de 5.000 €
ZAC des Champs de Lescaze -
47.310 Roquefort
843 662 800 RCS AGEN

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il a été décidé le 27 05 19 d'augmenter le capital de 24.995.000 € pour être porté de 5.000 € à 25.000.000 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

19VE03237

Etude de Maîtres Jean-Philippe LOUTON, Grégory LOMPREZ et Elodi BERNERON Notaires associés à EYMET (Dordogne) Place de la Gare

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte unanime des associés reçu par Maître Jean-Philippe LOUTON, le 10 mai 2019, il a été décidé :

- la dissolution anticipée à compter du 10 mai 2019 de la société dénommée **EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE DOMAINE DUVERDIER**, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 137 204,12 €, dont le siège est à Saint-Jean-de-Duras (47120), Verdier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Agen sous le numéro 323 067 686,

- et la nomination de Madame Dominique Jocelyne JUILLARD épouse AGOSTINI, en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : Chaprade 47120 Saint Jean de Duras.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Agen.

Pour avis, Le notaire.
19VE03256

GINESTA ENERGIES
SAS au capital de 505.000 €
ZAC des Champs de Lescaze -
47.310 Roquefort
512 621 830 RCS AGEN

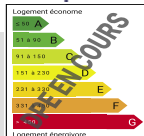
Suivant décision du 28 05 19 et conformément à l'art L225-248 Code com. il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.

19VE03236

VENTE MAISON

Clairsienne propriétaire

Groupe ActionLogement



Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne-propretaire.fr
Les candidatures sont à adresser AVANT LE 7 AOÛT 2019 par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 avenue Emile Counord 33081 Bordeaux cedex.

GALGON

Résidence Les Garrigas
37 Avenue François Mitterrand
Pavillon 38

Maison type 3 d'environ 66 m²
comprenant entrée, cuisine, séjour,
2 chambres et salle de bains.

87 500 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 223 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

05 56 292 901 (coût d'un appel local)

www.clairsienne-propretaire.fr

Vos annonces
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ COMMERCIALE

Hamida BETRICHE

07 85 39 64 49

LE TERMINUS
SNC au capital de 50 000 €
Siège social : 42-42b bd Alfred
Dumont 47000 Agen
499 939 502 RCS d'Agén

L'AGO du 30/04/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. PECHEUX Thierry, demeurant 540 chemin de Naux 47450 Colayrac-Saint-Cirq pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Agén.

Radiation au RCS d'Agén
19VE03210

FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de chantier fluvial, entretien et réparation de bateaux, vente de pièces détachées et d'accessoires nautiques, fabrication et vente de matériels nautique, gardiennage et location de bateaux de plaisance sans permis, exploitation de bateaux à passagers, vente de produits régionaux, boissons sans alcool et glaces, sis Halte Nautique de Pont des Sables - 47200 Fourques s/G, consentie par acte SSP du 23/07/2018 enregistré le 23/07/2018 au SPFE d'Agén 1 (Dos. 2018 19337 - Réf. 2018 A 02079) par Mr Jean Pierre SZPALA demeurant Section de Bouilhats - 47200 Marmande, à la SAS EMERAUDE NAVIGATION, au capital de 5000 €, ayant son siège social Halte Nautique de Pont des Sables - 47200 Fourques s/G, immatriculée au RCS d'Agén sous le n° 841.355.050, a pris fin le 30/04/2019.

Pour unique insertion.
19VE03240

M. Paul KHOUZAM, anesthésiste ré-animateur, né à BAALBECK (LIBAN), le 14 mars 1981 et M. Grégory CAMARA GONZALEZ, fonctionnaire territorial, son époux, né à AGEN (47000), le 04 février 1982, demeurant ensemble à SAINT PIERRE DE BUZET (47160), Percasse, mariés à la Mairie de SAINT PIERRE DE BUZET (47160), le 20 décembre 2014, initialement sous le régime de communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 16 décembre 2014, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 31 Mai 2019.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil. Me Alexandra ALZIEU-BLANC
19VE03264

LA FUTURE INJONCTION DE PAYER

En 2021, le traitement des injonctions de payer sera centralisé et dématérialisé.

L'injonction de payer est une procédure simplifiée permettant à un créancier de poursuivre le recouvrement d'une créance (Code de procédure civile, articles 1405 et suivants). La créance doit être certaine (justifiée par une facture, un bon de commande...) et le débiteur ne peut contester que par voie d'opposition. À défaut d'opposition, le juge délivre un titre exécutoire enjoignant au débiteur de payer sa dette et autorisant le cas échéant la saisie de ses biens. La procédure se déroule sans audience ni représentation obligatoire d'un avocat. Elle est simple et rapide, la moitié des ordonnances d'injonction de payer étant prononcées en moins d'un mois.

Près de 540 000 demandes d'injonction de payer sont traitées chaque année avec seulement 4 % d'oppositions. La moitié des créances ne dépassent pas 2 000 euros et émanent essentiellement des assureurs et des banques.

À l'horizon 2021, l'ensemble des injonctions de payer, quel que soit leur montant, sera centralisé au niveau national par un seul tribunal judiciaire exclusivement compétent. Les injonctions de payer relevant de la compétence d'attribution du tribunal de commerce (lorsque le débiteur est un commerçant) continueront de relever de la compétence des tribunaux de commerce.

Ce traitement par des magistrats spécialisés vise à alléger les tribunaux d'instance et à harmoniser la jurisprudence.

Les oppositions à injonction de payer devront également être formées devant le tribunal judiciaire spécialisé, mais seront transmises au tribunal judiciaire territorialement compétent (tribunal du domicile du débiteur), censé mieux apprécier les difficultés des débiteurs. L'audience se déroulera selon la même procédure qu'aujourd'hui.

Depuis 2004, les huissiers peuvent déjà saisir le juge par voie électronique. En 2021, l'ensemble des demandes d'injonction de payer devra être dématérialisée sauf pour les particuliers non représentés par un mandataire, qui pourront adresser au greffe un dossier sur papier.

Le tribunal judiciaire spécialisé sera également compétent pour les injonctions de payer européennes, applicables aux créances entre personnes relevant de deux États européens différents. Cette procédure permet d'obtenir un titre immédiatement exécutoire, faute d'opposition du débiteur, adressé pour recouvrement aux autorités de l'État membre. En cas d'opposition, le litige est réglé selon la législation française ou la procédure européenne de règlement des petits litiges, au choix du demandeur.

Référence

Loi 2019-222 du 23 mars 2019

CHRONIQUE

Créée en 2003 suite à la fusion des caves coopératives de Beaupuy et de Cocumont, la Cave du Marmandais regroupe 100 vignerons et 43 salariés. Les vignobles de l'appellation Côtes du Marmandais recouvrent 950 hectares qui s'étendent sur les deux rives de la Garonne. Pour dynamiser ses 2 magasins et booster le marketing territorial, la Cave organise des activités œnotouristiques et innove cette année. Elle organise plusieurs activités originales et amusantes sur le thème du vin, dans ses magasins et dans les vignobles, pour mettre à l'honneur l'art de vivre « made in Sud-Ouest ».

PARCOURS INITIATIQUES À BEAUPUY ET À COCUMONT

Depuis le 15 mai, elle propose des vélos à la location à Cocumont, qui permettent d'arpenter le vignoble et les chemins de randonnée et de longer le Canal de Garonne. Des cartes de randonnée sont également mises à la disposition des cyclistes. Depuis le 1^{er} juin, des parcours initiatiques sont proposés à Beaupuy et à Cocumont. Grâce à des panneaux placés dans les parcelles de vigne proches des magasins de la Cave du Marmandais, les visiteurs découvrent en autonomie l'histoire du vignoble et de la cave et remplissent un petit questionnaire. De retour au magasin, ils peuvent profiter d'une dégustation commentée de 5 vins et découvrir si leurs réponses sont justes. Depuis le 4 juin, (et pendant toute l'année), le magasin de la Cave du Marmandais à Beaupuy sera le théâtre d'une énigme passionnante, avec « Escape Wine », un escape game œnologique. Les participants auront 60 minutes pour trouver le secret de la vigneronne Helvire Horouge et découvrir le mystère de la Cave du Marmandais. Une fois libérés, une dégustation leur sera proposée (facultatif). Le vélo est le moyen de transport idéal pour découvrir les vignobles à son rythme. Pour la troisième saison consécutive, la cave propose des visites de caves et des escapades en Combi VW dans le vignoble, avec dégustation commentée des vins de la Cave du Marmandais. Sans oublier la Grande chasse au trésor : en téléchargeant l'application gratuite de géocaching « Terra Aventura », les visiteurs parcourent le vignoble à la recherche du trésor de la Cave du Marmandais.

Chantal BOSSY



ŒNOTOURISME LE MARMANDAIS EN POINTE

Afin de dynamiser son marketing, la Cave du Marmandais développe cette année des activités œnotouristiques. Parmi les temps forts, un « escape game » œnologique à Beaupuy.

RSE : LES VIGNERONS DE BUZET PRIMÉS

« Nous, Les Vignerons de Buzet », ont remporté le 28 mai dernier, à Paris, le prix « Audace » du concours Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et développement durable de l'école des Mines Paris Tech et du groupe Cegos. Les trophées récompensent des projets ambitieux et des actions responsables portés par des entreprises et organisations. Pour les organisateurs du concours, « les projets novateurs, déjà mis en œuvre, récompensés hier soir ont valeur d'exemple pour encourager chacun ». Conscients de l'ampleur des enjeux agricoles et écologiques et forts d'un ancrage territorial solide de plus d'un demi-siècle, « Nous, Les Vignerons de Buzet », souhaitent également partager leur approche et essaimer au-delà de leur vignoble. Cette volonté est à l'origine du projet de laboratoire d'innovation territoriale, qui a pour ambition de diffuser et partager leurs valeurs et engagements. Ils ont déjà mis en œuvre plusieurs actions dans le cadre de ce laboratoire d'innovation territoriale, dont leur vignoble du futur, vignoble d'expérimentation en temps réel : imaginer le vignoble de demain, qui soit auto-fertile, sans intrants chimiques, résistants aux bio-agresseurs mais qui soit également rentable et adapté au changement climatique.